



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 9 septembre 2019

Sessione di u 9 di sittembre di u 2019

Rapport N° 2019-30

Raportu N° 2019-30

Rapport du Président de la Chambre des Territoires **Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii**

Objet :

**Présentation du rapport du Conseil exécutif relatif au règlement transitoire d'aides en faveur du logement et de l'habitat à venir.
Point sur la question foncière : présentation du rapport de l'AUE**

Oggetu :

**Presentazione di u raportu di u Cunsigliu esecutivu nantu à u
rigulamentu transitoriu di l'aiuti in favore di l'alloggiu è di
l'abitatu à vene. Puntu nantu à a quistione fundiaria :
presentazione di u raportu di l'AUE**

La question du logement est aujourd'hui une question centrale dans une Corse où l'on compte au moins une personne sur cinq vivant sous le seuil de pauvreté et l'on assiste à une désertification croissante des territoires de l'intérieur.

Aussi, constatant parallèlement une spéculation immobilière particulièrement marquée sur les zones littorales rendant difficile l'accès au logement notamment pour les jeunes ménages, le Conseil exécutif de Corse a souhaité engager une réflexion concertée et cohérente sur le financement des opérations en faveur du logement et de l'habitat et adapter les règlements en découlant.

Ainsi, je souhaitais porter à votre connaissance, ce jour, le processus que nous avons engagé en vue de la rédaction d'un règlement transitoire qui aurait pour finalités :

- L'équilibre des territoires, l'accès amélioré au logement social ou à la primo-accession, en privilégiant principalement les centres villes et les territoires de montagne et de l'intérieur ;
- Une meilleure prise en compte de la réalité des marchés fonciers et immobiliers par une hausse nette des modalités et des montants des aides ;
- Trois principes fondamentaux : l'efficacité, l'équité et l'équilibre.

Ce règlement transitoire s'articulerait autour de trois grands axes :

- Le financement du parc locatif social qu'il s'agisse des demandes de l'ensemble des bailleurs ou celles plus particulières des offices publics de l'habitat ;
- Le développement du parc locatif communal et intercommunal ;
- Le soutien de l'initiative privée en matière de logement qu'il s'agisse de l'aide à la primo-accession à la propriété ou des aides relatives aux programmes d'amélioration de l'habitat.



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Ce rapport à venir s'inscrit dans la continuité de la délibération de l'Assemblée de Corse n°17 /019 du 27 janvier 2017 approuvant la mise en place d'une politique opérationnelle en matière de foncier, de logement et d'aménagement à l'échelle du territoire et s'appuie sur les constats du rapport d'information sur les marchés fonciers et immobiliers de Corse présenté devant l'Assemblée de Corse lors de la session du 26 juillet dernier, qui vous est joint en annexe.

Vi pregu di dibattene.

Je vous prie de bien vouloir en débattre.